

Lettre ouverte aux citoyen(ne)s, aux patient(e)s, aux impatient(e)s, aux usager(e)s, aux psychiatisé(e)s et à toute personne concernée par les conditions d'accueil de la souffrance psychique en 2021

Le secteur de psychiatrie d'Asnières-Sur-Seine est un secteur qui se bat depuis des années pour défendre une pratique humaine de la psychiatrie. Rattaché à l'hôpital Roger Prévot à Moisselles, il est le seul secteur de l'établissement dont l'unité d'hospitalisation est ouverte. Les patients sont libres d'aller et venir dans l'hôpital. Au sein de l'unité d'hospitalisation et des services de soins ambulatoires s'élaborent des pratiques humanistes, reconnues par de nombreuses associations de patients, par la *Haute Autorité de Santé*, par le CGLPL (*Contrôleur général des lieux de privation de liberté*)... Les patients sont accueillis de façon inconditionnelle, et l'équipe y défend fermement leurs droits et leurs libertés dans les soins quotidiens et dans les activités thérapeutiques organisées à partir d'un travail émancipateur dans des associations dans la ville.

Cette lettre a pour objet de témoigner de la destruction de ce service de soin. Une destruction qui se fait dans un tel climat de violence et de représailles que nous ne pouvons faire autrement que de témoigner sous couvert d'anonymat.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des médecins est en arrêt maladie ou a été poussée à quitter le service. L'unité d'hospitalisation, qui accueille les patients les plus en crise, est fermée. Vide. Les soignants sont affectés dans d'autres services sans aucune cohérence de soin. Les patients sont adressés dans les autres services déjà surchargés et les temps d'hospitalisation sont raccourcis dangereusement, faisant peser sur les patients, les manque d'effectifs renforcés par les décisions violentes de la direction. L'équipe ambulatoire - très réduite aussi - est au bord de l'épuisement et en grande difficulté pour soigner dignement des patients particulièrement fragilisés par la situation.

Orchestrée par la direction, cette destruction fait suite à la dénonciation d'enfermements abusifs et illégaux qui se sont pratiqués dans l'hôpital lors du premier confinement.

En effet, sous prétexte de consignes sanitaires, le jeudi 7 mai 2020, tous les patients du service d'Asnières ont été enfermés dans leur chambre. Le verrou de confort avec lequel le patient peut habituellement s'enfermer pour avoir un peu d'intimité a été remplacé par un verrou d'enfermement que seul le soignant peut ouvrir, le tout sans aucune prescription médicale. Pourtant, selon la loi, il s'agit de séquestration. Le D. Bellahsen, chef de pôle, a donc dénoncé au Procureur de la république et au CGLPL cette pratique bien trop courante dans la période du premier confinement. Même si cela n'a jamais été reconnu par la direction, la chronologie des faits rend évident le lien entre cette dénonciation et l'acharnement subi par le D. Bellahsen et la cadre supérieure de santé. A travers cet acharnement, c'est un service qui est brisé, les conditions de travail des soignants qui deviennent impossibles, et des patients qu'on abandonne.

Comme beaucoup d'institutions, notre équipe est traversée par différents conflits, la plupart présents bien avant l'arrivée du D. Bellahsen. Bien loin de tenter de les apaiser, la direction les a instrumentalisés afin de mettre à l'écart les agents dont les prises de position devenaient trop dérangeantes. Une enquête administrative a été menée. Celle-ci s'est révélée

à charge, n'ayant d'autres objectifs que de mettre à l'écart le chef de pôle et la cadre supérieure de santé.

Lors de l'enquête, seule une partie de l'équipe a été auditionnée, malgré les demandes réitérées de nombreux soignants à être entendus. Ils voulaient témoigner d'un point de vue radicalement différent de ceux retenus dans le simulacre d'enquête administrative. Certains soignants, qui ont été auditionnés, ont quant à eux été choqués de voir leurs propos déformés quand ils n'allaient pas dans le sens attendu. Une grande partie de l'équipe a ainsi demandé l'arrêt de l'instrumentalisation des conflits par la direction dans un courrier signé par 24 soignants. Silence de la part de la direction.

Cette enquête pourtant close, la direction invoque de nouveaux signalements. Le couperet tombe alors : la cadre supérieure de santé - en arrêt maladie pour accident de travail - est suspendue après 25 ans de service. Le chef de pôle, quant à lui, est tout bonnement démis de ses fonctions au début de l'été - qui est la période la plus périlleuse pour nombre de patients. Ces nouveaux signalements seront par la suite dénoncés par l'équipe comme présentant des faits déformés, inexacts ou mensongers. En vain. Voilà une nouvelle illustration de la façon dont la direction clive les équipes entre les agents dont la parole a le droit d'être retenue et ceux dont la parole n'est pas compatible avec ses desseins de représailles.

Cela fait des années que nous sommes révoltés par les conditions dans lesquelles nous devons travailler. Mais aujourd'hui, à notre révolte s'ajoute notre indignation.

Arguant de s'attaquer (enfin) au sous-effectif, les dispositifs soignants que nous avons collectivement bâti depuis plusieurs années, sont aujourd'hui remis en question de façon brutale par la direction. Les injonctions tendent toutes vers un traitement administratif de la maladie.

Les conséquences de ces décisions ne sont pas assumées par ceux qui les prennent. La direction mène sa guerre de représailles contre notre chef de pôle mais ce sont les soignants qui doivent continuer à tenir le coup dans des conditions de travail dégradées, mais ce sont les patients qui n'ont plus leurs soignants et dont les lieux de soins sont fermés. Et comble du cynisme, on nous demande d'être nous-mêmes complices de la destruction de nos outils de soins. La direction invoque le prétendu "bien être des patients", dont elle bafoue pourtant les droits. Elle nous demande de faire preuve de « résilience » pour laisser derrière nous toute cette affaire. Elle nous somme de rendre notre service « attractif » pour remédier au manque d'effectif dont elle est pourtant responsable.

Après le chef de pôle et la cadre supérieure de santé, à qui le tour ? Aujourd'hui, nous allons travailler avec la boule au ventre, nous demandant qui sera le prochain sur la liste. Jusqu'où ira la chasse aux sorcières ? Nombre de collègues sont maintenant tiraillés par des choix impossibles : quitter le service pour protéger sa propre santé, ou rester auprès des patients et continuer de s'engager dans des soins de qualité ? Est-il possible de rester en voyant leurs droits bafoués ? Leur défense ne peut-elle se faire qu'au prix d'un combat contre la direction ?

La situation d'Asnières n'est pas un cas isolé. De nombreux collectifs de soin témoignent de conditions de travail incompatibles avec des soins humains. Les directions d'hôpitaux ne sont plus au service des patients mais à celui de la montée des échelons et de la soumission aux tutelles. Nous sommes d'ailleurs lucides sur le fait que notre directrice n'a été nommée par l'ARS que dans le but de mener enfin à bien le projet de délocalisation de l'hôpital, en fermant le plus de lits possible.

Il devient urgent de s'interroger : Quelle psychiatrie voulons-nous ? Une psychiatrie qui s'appuie sur le lien et le collectif plutôt que de les combattre ? Ou une psychiatrie autoritaire qui piétine en toute impunité les libertés des patients, recrée un système asilaire qui ne dit pas son nom et maltraite les soignants engagés ?

Un collectif des soignants d'Asnières